

République FrançaiseDépartement de la CharenteSéance du Jeudi 4 AVRIL 2019
Délibération n°20190404_09Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 54

Absents : 20

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 7

Votants : 61

- dont « pour »: 61

- dont « contre »: 0

- dont abstention : 0

**Objet : TRAVAUX DE RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE DE NANCLARS
Tranche 4/4**

Le jeudi 4 Avril 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 29 Mars 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de LONNES.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - GIRAUD-BERNARD Éric – CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BRUN Jackie – de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - LEMAIRE Marie-Claude - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - GIROUX-MALLOT Françoise - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - DANEDE Laurent - LHERIDEAU Daniel - BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - CAMY Bruno - PÉNAUD André - POTEL Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)
CHABAUTY James (pouvoir à BERNARDAUD Thierry)
BROUTÉ Alain (pouvoir à GUYON Jean-Guy)
SOURY Christine (pouvoir à JABOIN-VIGREUX Véronique)
DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)
BUTON Sylviane (pouvoir à VIGIER Jean-Pierre)
SEVRIT Raymond (pouvoir à STASIAK Jean-Louis)

ROUHAUD Henri - GUITTON Claude.

Absents non excusés : BASSET Véronique – COMBAUD Alain - PREVAUTEL Caroline - BLANCHON Alain - FLAUD Yves - CECCHIN Catherine - DURAND Jean-Louis - BERTHAULT Patrick - EDRICH Patrick - BOUCHAUD Gérard - BOURABIER Jacques.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

**Objet : TRAVAUX DE RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE DE NANCLARS –
Tranche 4/4**

Vu la délibération n°20170413_21 du 13 avril 2017 de la Communauté de Communes Cœur de Charente autorisant le Président à engager les travaux de restauration intérieure de l'église de Nanclars pour le compte de la commune de Nanclars,

Vu l'autorisation de travaux n°AC 016 241 17 00001 en date du 02 octobre 2017 autorisant la Communauté de Communes Cœur de Charente à procéder aux travaux de restauration intérieure et de mise en valeur de l'Église Saint-Michel de NANCLARS, édifice classée au titre des Monuments Historiques,

Vu l'étude des peintures murales réalisée par Mme Véronique LEGOUX pour le compte de la Communauté de communes du Pays Manslois en juillet 2013,

Vu l'étude complémentaire des peintures murales réalisée par Mme Rosalie GODIN en décembre 2018, en charge de la restauration des décors dans le cadre du marché attribué le 07 juin 2018,

Vu les recommandations de Mme Pauline LUCAS en date du 25 mars 2019, relatives aux arbitrages concernant la restauration de certains décors au vu des découvertes faites en cours de chantier,

Le Président précise que les travaux de restauration intérieure ont débuté en septembre 2018. Dans le cadre de ces travaux des découvertes fortuites engendrent des plus-values.

Ces plus-values concernent la consolidation des enduits sur des surfaces plus importantes que prévu d'une part, et la restauration de décors peints plus étendue qu'initialement.

Le Président propose de solliciter un financement supplémentaire auprès des partenaires, conformément aux échanges du 11 avril 2019 avec Mme Pauline LUCAS, Conservateur de la DRAC.

Le montant des travaux faisant l'objet de cette nouvelle demande s'élève à 24 790,00 € HT, soit 29 748,00 € TTC.

Le budget prévisionnel de l'opération « restauration intérieure de l'église classée de Nanclars découvertes fortuites » est établi comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES		
Enduits peints : consolidation, restauration supplémentaires	24 790,00 €	DRAC	35 %	8 676,50 €
		REGION	15%	3 718,50 €
		DEPARTEMENT	25%	6 197,50 €
		Communauté de communes	25%	6 197,50 €
TOTAL HT	24 790,00 €	TOTAL		24 790,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux précité pour un montant de 24 790,00 €HT (soit 29748,00 € TTC).
- Sollicite l'aide financière de l'Etat soit 8 676,50 €.
- S'engage à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération soit 28 748,00 € TTC sur le budget 2019 de la CdC et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, sous réserve des modalités de financement du Département de la Charente.
- Indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Etat (ministère de la Culture et de la Communication) :	8 676,50 €
Subvention Région :	3 718,50 €
Subvention Département :	6 197,50 €
Autofinancement :	6 197,50 €
Montant des travaux HT :	24 790,00 €
Montant des travaux TTC :	29 748,00 €

- Et que le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :
Début des travaux : mai 2019
Durée : 3 mois
- Atteste que la Communauté de Communes est éligible au FCTVA et à ce titre le récupère chaque trimestre.
- Indique que son numéro de SIRET est le suivant : 200 072 023 00019
- Précise que la Communauté de Communes Cœur de Charente a la libre disposition du terrain et immeuble concerné.
- Indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet.
- Autorise le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

